

ESTICIDES
QUÉBEC



VICTIMES DES
PESTICIDES DU
QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL

du 1er décembre 2023
au 30 novembre 2024

7- 4468 AV DE LAVAL
MONTRÉAL, QC, H2W 2J8
INFO@VICTIMESPESTICIDESQUEBEC.ORG
438-528-1631
WWW.VICTIMESPESTICIDESQUEBEC.ORG

Bonjour mesdames & messieurs, chères et chers membres de Victimes des Pesticides du Québec & chers supporteurs.

Nous sommes déjà à notre sixième année d'existence, soutenus et encouragés par nos membres, qui en bonne partie sont le carburant de nos dévoués administratrices & administrateurs.

Nous œuvrons toujours à défendre les personnes atteintes des maladies associées aux pesticides. Au-delà de la maladie de Parkinson (reconnue au Québec depuis 2021) nous travaillons à faire reconnaître les autres maladies telles que le lymphome non hodgkinien, le myélome multiple ainsi que le cancer de la prostate.

Étant donné la vacance du poste de coordination générale depuis plus d'un an, faute de fonds monétaire, la dernière année fut maintenue par ses administrateurs, administratrices durant leur temps personnel. Cette situation a permis de réfléchir à tous les scénarios possibles et nous sommes fiers aujourd'hui de trouver un nouvel élan à Victimes des pesticides du Québec à travers un partenariat solide et fort avec l'Association de la Santé publique du Québec (ASPQ).

Nous vous souhaitons une bonne lecture de tout le travail abattu par Victimes des pesticides du Québec pour l'année 2024!



Serge Giard, président de Victimes des pesticides du Québec



I. Historique	4
II. Description de l'organisme	5
III. Bilan de l'année 2023-2024	
1. Accompagnement des victimes des pesticides.	7
2. Financement	8
3. Travail pour une meilleure reconnaissance des victimes des pesticides	9
4. Activités de sensibilisation et d'information	12
5. Consolidation des liens avec les partenaires et les membres	20
IV. Remerciements	21



Si la fondation officielle de Victimes des pesticides du Québec (ci-après VPQ) date de **décembre 2019**, la mobilisation citoyenne menant à celle-ci remonte beaucoup plus loin. En effet, le 24 novembre 2018, le reportage de *La semaine verte* de Radio-Canada *Quand les pesticides rendent malades* présente les vibrants témoignages de trois agriculteurs atteints de la maladie de Parkinson. Ces témoignages agissent comme un élément déclencheur auprès d'agricultrices et d'agriculteurs d'un peu partout au Québec, qui prennent alors conscience des **effets dévastateurs des pesticides sur leur santé et des liens entre l'exposition aux pesticides et le développement de maladies chroniques sévères**. Aussi, certaines personnes commencent à interpeller l'Union des producteurs agricoles (UPA) quant au dossier des pesticides.

En mars 2019, le congédiement de l'agronome Louis Robert par le ministère de l'Agriculture pour avoir dénoncé l'ingérence de l'industrie privée dans la recherche sur les pesticides force le gouvernement à mettre sur pied une commission parlementaire « sur les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement ». S'ensuit **un fort mouvement d'intérêt** envers cet **enjeu de société** qu'est la santé des personnes devant travailler avec des pesticides. C'est ainsi que le 15 juin 2019, *La Presse* publie l'article Pesticides: « **Ils nous disaient que ce n'était pas dangereux** » et dévoile à la population en général l'histoire troublante d'une agricultrice et de trois agriculteurs qui sont malades, aujourd'hui, pour avoir travaillé la terre, avoir nourri leur famille et leur communauté.

Comme suite à cet article et à l'initiative de l'agriculteur, **Serge Giard**, et du chercheur, **Pascal Priori**, invitation est faite à des membres de la population agricole et à des personnes concernées par cet enjeu de santé de se réunir pour discuter du bien-fondé d'une association regroupant des victimes des pesticides. Une première rencontre a lieu à Montréal le 26 août 2019 et sera suivie d'autres réunions pour jeter les bases d'une nouvelle association, soit Victimes des pesticides du Québec, qui verra le jour officiellement début **décembre 2019**.

Victimes des pesticides du Québec regroupe les personnes victimes des pesticides afin de défendre leurs droits et faire connaître leurs revendications et recommandations pour un Québec en santé.

Victimes des pesticides du Québec vise à :

- Informer les personnes victimes des pesticides, leur entourage et le grand public.
- Orienter ces personnes dans leurs démarches de soins et d'indemnisation.
- Mobiliser toutes les parties prenantes pour prévenir les risques sur la santé associés à l'exposition aux pesticides.
- Diffuser et rendre accessible la recherche scientifique sur les risques liés aux pesticides tout en créant des liens avec les acteurs impliqués dans la recherche.
- Promouvoir des solutions non toxiques pour remplacer les pesticides.

L'ensemble du conseil d'administration de VPQ s'est réuni à **8 reprises entre décembre 2023 et novembre 2024** afin d'assurer le suivi des missions de VPQ, réagir aux politiques et positions gouvernementales concernant les impacts des pesticides sur la santé, définir les priorités en terme d'actions à mener et se tenir informé des activités de l'organisme.

VPQ a bénéficié d'une implication bénévole d'une grande expertise d'une vingtaine de personnes pour plus de **900 heures** qui, évaluées à 35\$/h, équivaut à un montant de **31 500 \$**.

VPQ souhaite donc témoigner sa **grande reconnaissance à tous les membres du conseil d'administration, ses membres** ainsi qu'aux divers professionnelles et professionnels qui ont accepté de contribuer en fournissant de leur temps et de leur expertise.

L'ÉQUIPE

Membres du conseil d'administration

- Serge Giard - président
- Serge Boily - vice-président
- Nicole Pelletier - trésorière
- Pascal Priori - secrétaire
- Caroline Ménard - administratrice
- Marie-Jacques Samson - administratrice



MEMBRES INDIVIDUELS

190

membres individuels
au 30 novembre 2024

43%

de membres en plus
que l'année dernière

MEMBRES ORGANISATIONNELS

MYÉLOME
CANADA

QUÉBEC

ACTION CANCER DU SEIN DU QUÉBEC
BREAST CANCER ACTION QUEBEC
NOS CORPS, NOTRE ENVIRONNEMENTPHYTO-
ASSOCIATION D'AIDE
AUX PROFESSIONNELS
VICTIMES DES
PESTICIDESAmiEs de la
Terre de
QuébecSOCIÉTÉ DE
LEUCÉMIE &
LYMPHOME
DU CANADA™

OÙ NOUS EN SOMMES

1. ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DES PESTICIDES

21

dossiers de victimes des pesticides en cours (aide à la reconnaissance en tant que malade professionnel.le, demande d'indemnisation, etc).

30

témoignages recueillis auprès de victimes des pesticides depuis janvier 2021.

Parmi les dossiers que nous suivons depuis décembre 2022, **6 ont essuyé 1 à 2 rejets de la CNESST**, mais sont en cours de contestation avec l'aide de *Victimes des pesticides du Québec* et, dans certains cas, de **l'avocate Me Mongeon**. Parmi les dossiers que nous avons aidé à constituer depuis décembre 2022, **3 personnes ont été reconnues comme malades professionnels**.

À noter que ces chiffres ne représentent qu'une partie seulement des cas de victimes.

Malgré la reconnaissance de la maladie de Parkinson comme maladie professionnelle en 2021, les processus de reconnaissance auprès de la CNESST se révèlent encore être des parcours du combattant pour les victimes et les critères excluent malheureusement trop de cas. Dans cette situation, ne pouvant offrir des solutions à toutes les personnes qui nous contactent, il nous est apparu difficile de demander aux personnes de livrer leur témoignage. Nous espérons cependant pouvoir **monter un recueil** dans les prochaines années afin d'exposer la réalité la plus complète possible des victimes.

2. FINANCEMENT

Il est important de souligner que depuis ses débuts en 2019, **VPQ n'a reçu aucun financement du provincial ou du fédéral**. Si nous ne recevons pas de fonds publics, nous serons dans l'impossibilité de poursuivre nos missions.

- Les dons individuels ont permis de lever environ:

2 195 \$

(voir le détail dans les états financiers)

Merci

3. TRAVAIL POUR UNE MEILLEURE RECONNAISSANCE DES VICTIMES DES PESTICIDES

- **Sondage auprès des membres de l'UPA**

Du 8 mars au 15 mai 2023, les producteurs et productrices agricoles du Québec ont été invités à répondre à un sondage de 29 questions portant sur leur usage et leur exposition aux pesticides ainsi que sur leur santé et celle de leurs proches.

Ce sondage distribué à l'ensemble des producteurs·trices grâce à l'Union des producteurs agricoles et complété par 1465 répondants, a permis de mettre en lumière quelques constats préoccupants concernant la santé et la sécurité des producteurs.trices. En résumé, on constate une préoccupation de santé liée à l'usage des pesticides, une exposition aux pesticides par le travail au champ, une très faible déclaration des intoxications aiguës aux autorités, une utilisation partielle de l'équipement de protection ainsi qu'une couverture d'assurance très partielle en cas de maladie professionnelle.

Plusieurs recommandations intéressantes sont partagées afin de réduire les maladies professionnelles liées aux pesticides chez les travailleurs et travailleuses agricoles, de soutenir la recherche en prévention et de réduire les coûts de l'inaction, d'assurer un portrait réel des intoxications aux pesticides et les réduire et finalement d'assurer et de protéger les personnes les plus exposées et les personnes souffrant de maladies professionnelles.

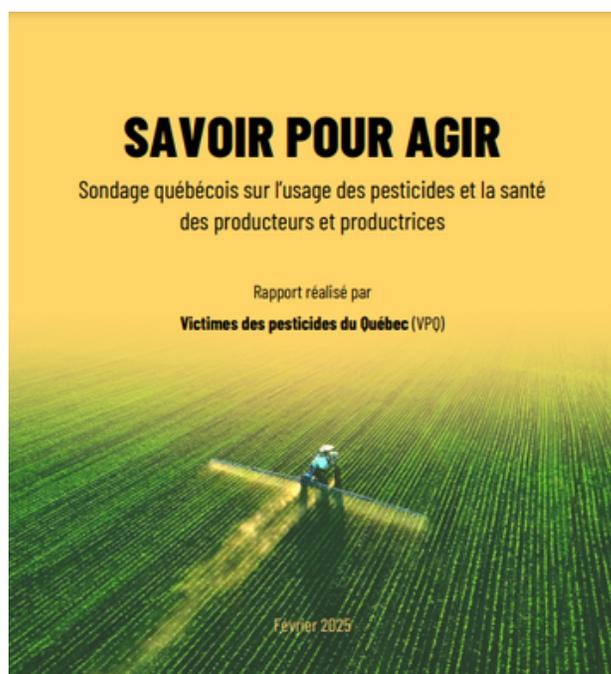
- **Faits saillants**

Voici quelques constats préoccupants de cette enquête :

- Préoccupation de santé liée à l'usage des pesticides :
 - Au total, 186 répondant·es (12,7 %) ou 1 personne sur 8 ont indiqué souffrir d'une maladie qui est considérée à présomption forte, moyenne ou faible de lien avec les pesticides.
 - Parmi les personnes ayant indiqué souffrir d'une ou de plusieurs maladies, 1 personne sur 6 (16 %) croit que sa condition de santé est liée à l'usage de pesticides et 56,9 % ne savent pas. Seulement 27,1 % affirment que ce n'est pas le cas.
 - Plus du tiers des répondant·es (39,7 %) affirment avoir été exposés aux pesticides durant leur enfance ou adolescence.
 - Une agricultrice de notre échantillon sur 5 (18,9 %) a rapporté avoir été exposée aux pesticides pendant une grossesse.
 - Exposition aux pesticides par le travail au champ : 196 répondant·es ont indiqué avoir été exposés aux pesticides par le travail sur un terrain après épandage mais avant la fin du délai de réentrée précisé sur l'étiquette du produit.
 - Très faible déclaration des intoxications aiguës aux autorités : 97,6% des intoxications aiguës n'ont pas été déclarées. En effet, sur 307 personnes ayant rapporté des symptômes d'intoxication légère liée à l'usage des pesticides, seulement 2,3% ont fait une déclaration à Santé Canada ou au Centre anti-poison. Dans le cas d'intoxications graves, parmi 31 cas et 60 personnes incertaines d'en avoir souffert, une seule personne a rapporté l'incident.
-

- Utilisation partielle de l'équipement de protection : 332 personnes ou environ 1 personne sur 5 a indiqué porter rarement (moins de 25% du temps) ou jamais des équipements de protection lors de l'exposition aux pesticides. Seulement 21,8 % des répondant·es ont déclaré les utiliser en tout temps.
- Couverture d'assurance santé déficiente en cas de maladie professionnelle : Près de 69% des personnes sondées ne cotisent pas à la CNESST et au moins 37% (573 répondant·es) n'ont ni assurance santé privée ni couverture de la CNESST. Enfin, 104 autres personnes ignorent si elles sont couvertes.

Pour consulter le rapport complet : [Sondage Savoir pour agir](#)





5. ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION

- Invitation en tant qu'experts dans différents événements et conférences à travers le Québec

L'équipe de *Victimes des pesticides du Québec* a eu le privilège de pouvoir intervenir à plusieurs reprises cette année en tant qu'experte sur les maladies professionnelles reliées à l'exposition des pesticides.

1. Participation à un webinaire organisé par Parkinson Québec

Serge Giard et Serge Boily, tous deux atteints de la maladie de Parkinson, ont pu témoigner de leurs réalités en tant que victimes des pesticides lors d'un webinaire organisé le 25 janvier 2024 par l'organisme *Parkinson Québec*. Ils étaient accompagnés pour l'occasion de Me Sophie Mongeon, avocate spécialisée dans les droits des accidentés du travail.



2. Coalition pour l'encadrement de la profession d'agronome

Le 28 mars 2024, c'est un regroupement d'organismes constitué de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ), Équiterre, du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), de Victimes des pesticides du Québec, de Vigilance OGM et de la Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique (CAPÉ) qui ont unit leurs efforts afin de promouvoir la nécessité d'une mise à jour législative encadrant la profession d'agronome au Québec. Dans une déclaration conjointe, ces organismes ont appelé au dépôt d'une nouvelle proposition législative, calquée sur le projet de loi 41, Loi modifiant la Loi sur les agronomes, déposé en juin 2022. À cet effet, un mémoire intitulé Soutenir la protection de la santé des sols et de la population du Québec a été présenté afin de guider les futures actions gouvernementales.

3. Participation au Jour de la Terre à Ormstown

Dans le cadre du Jour de la Terre, le 24 avril 2024, *Victimes des pesticides du Québec* était présent avec un kiosque de sensibilisation et d'information ainsi que plusieurs autres organismes locaux afin de faire de cette journée un moment d'échange placé sous le signe de l'optimisme et de l'engagement écologique. Pour cette deuxième édition, plus de 400 visiteurs ont pris part à l'événement, et l'engouement ne cesse de croître à chaque année selon les organisateurs.



4. Participation à la table ronde organisée par Vigilance OGM à l'occasion de leur Assemblée générale annuelle 2024

C'est lors de l'Assemblée générale annuelle du 28 mai 2024 qu'une discussion sur la santé et les pesticides a eue lieu entre Maryse Bouchard, professeure agrégée au Département de santé environnementale et santé au travail de l'Université de Montréal et Pascal Priori. Les membres et sympathisants de *Vigilance OGM* ont pu poser leurs questions et échanger avec les panelistes sur les différents enjeux liés aux pesticides et sur les impacts de ceux-ci sur la santé et l'environnement.



5. Participation à un Balado sur la chaîne Oh Dio de Radio-Canada

Dans l'épisode du 21 mai 2024, *Parkinson : au-delà des tremblements*, Eugénie Lépine-Blondeau explore les causes de la maladie de Parkinson avec la Dre Beaulieu-Boire, neurologue émérite. Ensemble, elles explorent les causes et les avancées de la recherche. Serge Boily nous fait part de son combat personnel et de son engagement pour sensibiliser à la maladie. Les témoignages soulignent l'importance des proches aidants dans cette communauté unie face aux défis quotidiens.

Pour réentendre cet épisode organisé par Parkinson Québec : [Parkinson : au-delà des tremblements](#)



QUÉBEC

6. Participation à la Fête des récoltes à Mascouche

Le 15 septembre, Serge Boily et Serge Giard ont été invité à intervenir lors de la Journée Inspiration Agricole organisée par la ferme 33 hectares en collaboration avec la Société d'horticulture des Moulins.



7. Participation à la journée de Parkinson Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.

En septembre 2024, *Victimes des pesticides du Québec* a tenu un kiosque d'information et de sensibilisation dans le cadre de la journée de Parkinson Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches.



CAPITALE-NATIONALE
CHAUDIÈRE-APPALACHES

8. Participation à un panel de discussion à la Maison du développement durable

Le 5 novembre 2024, Pascal Priori a participé à un panel réunissant trois experts de l'agriculture durable intitulé *Quelle agriculture pour une alimentation durable ?* afin de faire le point sur les pratiques actuelles et faire connaître les solutions pour une agriculture plus respectueuse de la santé des populations et des écosystèmes et du bien-être des agriculteurs et des communautés. Un événement permis grâce à l'Assomption en transition et la Maison du développement durable.



The banner features a yellow header with logos for 'MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE', 'Hydro Québec', and 'ALIMENTATION' with a food icon. The main text is in orange and white, stating the event is 'EN PRÉSENTIEL ET EN LIGNE' and titled 'Quelle agriculture pour une alimentation durable?'. It includes the date and time: 'Le mardi 5 novembre 2024 de 19 h à 20 h 30' and the location 'À la Maison du développement durable'. A photograph of fresh vegetables in baskets is on the right, and the 'L'ASSOMPTION en transition' logo is at the bottom right.

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Hydro Québec

ALIMENTATION

EN PRÉSENTIEL ET EN LIGNE

Quelle agriculture pour une alimentation durable?

Le mardi 5 novembre 2024 de 19 h à 20 h 30
À la Maison du développement durable

L'ASSOMPTION en transition

Retombées médiatiques :

- 15 articles ou émissions de radio ou télévision ont mentionné *Victimes des pesticides du Québec* entre le 1er décembre 2023 et le 30 novembre 2024.

Gatineau devrait-elle, comme Montréal, interdire les pesticides sur ses terrains de golf?



Un site de Golfers à un mile d'ici, malgré un règlement interdisant le glyphosate sur ces terrains, voit des pesticides à usage agricole. Ce règlement est-il suffisant pour les terrains de golf? (Photo d'archive)

PHOTO: ANTONIO CARLOS / CONTRASTO / GETTY IMAGES

Des pesticides responsables de maladies et de cancers



Un autre spécialiste rappelle les insecticides, les fongicides, les herbicides et les paracaricides, dont le glyphosate.

PHOTO: BETY DRAGUCCIO/SHUTTERSTOCK/ARND BRONKHORST

Des déclarations de conflits d'intérêts « facultatives » à l'Ordre des agronomes

La présidente de l'Ordre aimerait les rendre obligatoires, mais un projet de loi en ce sens tarde à être redéposé.



La présidente de l'Ordre des agronomes du Québec, Marise Giguère (Photo d'archive)

PHOTO: ANTONIO CARLOS / CONTRASTO / GETTY IMAGES

Pesticides : un organisme lance l'alerte



Les pesticides peuvent être nocifs pour les agriculteurs. (Photo: Julien Dubois)

- Partage fréquent d'informations et d'événements sur nos comptes **Facebook**, **YouTube**, **Instagram** et **LinkedIn**, ainsi que sur notre **site web**. Augmentation du nombre d'abonné.es et d'interactions sur toutes nos plateformes de diffusion.

6. CONSOLIDATION DES LIENS AVEC LES PARTENAIRES ET LES MEMBRES

- **Consolidation de nos liens avec nos partenaires** : Parkinson Québec, Myélome Canada, Association Cancer du sein Québec, Phyto-Victimes, Vigilance OGM, CATTARA (Comité d'appui aux travailleurs et travailleuses accidentés de la région des Appalaches) et Autisme Montréal, La Société de leucémie et lymphome du Canada et les AmiEs de Terre de Québec.
- **Création de nouveaux partenariats** : Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB).
- **Consolidation de nos collaborations avec les organismes / groupes suivants** : UPA (Union des producteurs agricoles); Coalition Priorité Cancer; CREPPA (Collectif de recherche écosanté sur les pesticides, les politiques et les alternatives); uttam (Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades); Gatineau sans pesticides; Trois-Rivières sans pesticides.

VICTIMES DES
PESTICIDES
DU **QUÉBEC**

REMERCIEMENTS

De la part de toute l'équipe de *Victimes des pesticides du Québec*, nous remercions chaleureusement nos membres individuels, nos membres organisationnels, nos collaborateurs et collaboratrices et nos bénévoles. **Votre soutien et votre confiance nous sont précieux !** Un merci tout spécial à vous toutes et tous qui avez contribué à la réalisation de notre Sondage inédit sur l'exposition aux pesticides des agriculteurs·trices québécois·es, votre apport a été indispensable et grandement apprécié.

Nous remercions aussi nos soutiens financiers dont les apports monétaires nous ont permis de mettre sur pieds différents projets. Nous espérons maintenant que notre partenariat avec l'*Association de Santé Publique du Québec* permettra de renforcer et de déployer nos activités à la hauteur des besoins pour un Québec en santé!

